



Neuchâtel, le 3 mars 2010

Aux associations membres de
Forum Handicap Neuchâtel

INVITATION

Plan stratégique neuchâtelois

Mesdames, Messieurs,

Le 1^{er} janvier 2008, la RPT est entrée en vigueur et le canton de Neuchâtel a l'obligation d'adapter la loi pour respecter la LIPPI (Loi fédérale sur les Institutions destinées à Promouvoir l'intégration des Personnes Invalides).

Le gouvernement neuchâtelois, par sa cheffe de département Madame Gisèle Ory, souhaite que les responsables et les cadres d'institutions ainsi que **les membres d'associations participent à la réflexion**. Pour cette raison, Forum Handicap Neuchâtel invite

Monsieur Jacques Laurent

Chef du Service des Etablissements Spécialisés (SES)

à venir vous présenter les travaux actuels concernant les nouvelles dispositions légales pour la planification, la surveillance et le financement des institutions sociales du canton de Neuchâtel.

Cette conférence aura donc lieu le

Lundi 22 mars 2010 à 20 heures

à la Fondation Les Perce-Neige – 2208 Les Hauts-Geneveys

D'avance, nous nous réjouissons de vous accueillir nombreuses et nombreux à cette rencontre et, dans cette attente, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Forum Handicap Neuchâtel

Florence Nater
Co-présidente

Simone Juillerat Meyer
Co-présidente